

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Administration	No SD SD-2023-5560
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2024 et la tarification au Carrefour du capital humain à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 336 245,62 \$	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
Actions : DÉPENSE DE PERFECTIONNEMENT <p style="text-align: center;"> Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 336 245,62 \$ Année du budget : 2024 </p> <p>Personne physique/morale Union des municipalités du Québec</p>		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>L'Union des municipalités du Québec (UMQ) représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de promouvoir le rôle fondamental des municipalités dans le progrès social et économique de l'ensemble du territoire québécois et de soutenir ses membres dans la construction de milieux de vie démocratiques, innovants et compétitifs.</p> <p>Le Carrefour du capital humain offre une expertise de pointe aux municipalités dans la gestion des relations du travail et des ressources humaines. Il met à leur disposition toute une gamme de services professionnels et de renseignements concernant les conditions de travail des employés syndiqués et du personnel-cadre.</p>		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS <p>La nature de la dépense est prévue au budget de fonctionnement du Service des finances.</p> <p>La cotisation annuelle de base est calculée selon la population et s'établit à 255 323,07 \$ avant les taxes La cotisation pour la participation au Carrefour du capital humain est calculée selon la masse salariale et s'établit à 37 128,00 \$ avant les taxes.</p>		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU <p>de recommander au conseil d'autoriser le paiement pour la cotisation annuelle 2024 et la tarification au Carrefour du capital humain à l'Union des municipalités du Québec au montant de 336 245,62 \$.</p>		

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Administration	No SD SD-2023-5560
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1774645 Coût estimé affectant l'année en cours : 307 037,07 \$ CM requis : Oui		
Annotation(s)		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
LEFEBVRE, Madame LISON (54347) _____ Trésorier		2024-01-09 _____ AN - MS - JR